

Nos alliés qui ont participé à nos efforts de guerre, ont débarqué : en Afrique du Nord en 1942, en Normandie le 6 juin 1944, en Provence le 15 août 1944, avec la 1^e Armée Française.



et la 2^e DB qui a libéré PARIS



Côte à côte avec nos alliés, l'amalgame de tous ces héros d'Outre-Mer a permis de les unir fraternellement aux soldats de la Résistance pour la résurrection de la France et le droit à la fierté de tous.

Le 9 mai 1945 sonne l'heure de la capitulation sans condition de l'Allemagne Nazie.



Gardons fièrement la mémoire de nos morts, généreux compagnons tombés au Champ d'Honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs.



Filles et fils de France,
c'est pour vous que cette exposition a été réalisée.
Regardez et lisez avec fierté l'épopée vécue
par vos pères et vos grands pères.
Vos aînés se sont battus
pour que votre jeunesse soit préservée dans la liberté.

N'OUBLIEZ JAMAIS

LIEU DE MÉMOIRE



EN YVELINES

Comme il a été dit dans notre dernière plaquette : « il y a peu de lieux en Yvelines où les pages de notre histoire nationale sont évoquées par l'image et la documentation » .

Pour qu'un projet se réalise, un espace a été recherché pour créer une exposition permanente de présentation, de documentation et d'objets relatifs aux siècles derniers, dans le cadre du Devoir de Mémoire.

Un conseil collégial composé de personnalités civiles et militaires a été constitué pour concevoir ce projet.

Grâce à l'appui et au concours du ministère de la défense, l'autorité militaire a mis à notre disposition des locaux (30 avenue de Sceaux à VERSAILLES) jouxtant le cercle-mess de VERSAILLES-SATORY.



Le conseil collégial a créé une association de type loi de 1901 afin de pouvoir signer en toute indépendance une convention avec la Défense.

Cette association a pris pour dénomination :
« **LIEU DE MÉMOIRE EN YVELINES** »

La convention signée avec le chef de corps de la 3^e Base de Soutien au Commandement prévoit que seules des visites groupées de membres d'associations reconnues, de groupes d'élèves des écoles accompagnés de leurs professeurs ainsi que des demandes particulières auraient accès au lieu de mémoire.



Le département des Yvelines rejoindra ainsi les départements français qui ont déjà réalisé l'évocation par l'image et pour les jeunes de ce que fut l'épopée vécue par leurs aînés.



Un responsable du lieu de mémoire accompagnera les visiteurs qui auront préalablement pris rendez-vous selon les indications de l'imprimé ci-joint.

Les personnes qui souhaitent participer à notre action pourront se faire connaître en indiquant dans quel domaine elles pourraient y contribuer en se faisant connaître par courrier auprès de:

Madame d'ALBIGNAC, Hespérides des Manèges,
8, avenue du général de Gaulle,
78000 VERSAILLES .



Un espace a été réservé à la guerre de 1914-1918.

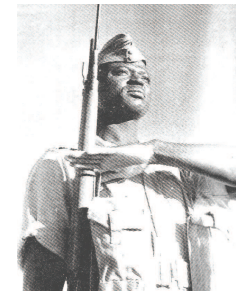
Des espaces présentant les différentes phases de la guerre 1939-1945 dans la chronologie des événements rappellent :



- la déclaration de guerre le 3 septembre 1939,
- la période 39-40, l'occupation allemande,
- l'appel du 18 juin 1940 du général de GAULLE,
- l'épopée de la France libre et des Cadets.



- l'Outre-Mer avec les combattants d'Afrique Noire, de Madagascar, des Iles, les colons de notre Afrique du Nord, les musulmans d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, les goumiers, les arabes et les berbères, la campagne d'Italie.
- les représentants des 47 nations enrôlées dans notre Légion Étrangère.



- les évadés de France et des camps de prisonniers, les compagnons des Maquis et de la Résistance qui menèrent la véritable guerre des ombres au sacrifice de leur vie. Et tous ceux qui ont été torturés, déportés ou qui ne sont pas revenus.

